



Résultats financiers et opérationnels pour le T3 2023

Période close le 30 septembre 2023

Financière Sun Life inc. (non audités)



Dans le présent document, les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL » ou la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans cette présentation et certains énoncés formulés verbalement par la haute direction pendant la conférence téléphonique sur les résultats du 14 novembre 2023 (collectivement, la « présentation »), y compris les énoncés qui ne représentent pas des faits passés, sont des énoncés prospectifs et comportent des incertitudes, des hypothèses et des risques intrinsèques. Nous ne pouvons pas garantir que les résultats ou événements mentionnés dans ces énoncés prospectifs se réaliseront, et ceux-ci pourraient différer considérablement des résultats ou événements réels. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à mettre à jour ou à réviser l'information prospective contenue dans cette présentation.

Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Les résultats de 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17 et de la superposition de classement connexe relative à IFRS 9 (les « nouvelles normes »). Les résultats retraités pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. La majorité des mesures prises pour rééquilibrer les portefeuilles d'actifs et faire passer la gestion actif-passif à une gestion conforme à IFRS 17 ont été prises au premier trimestre de 2023. Par conséquent, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être nécessairement représentative des tendances futures et devrait être interprétée dans ce contexte. L'utilisation des sensibilités pour analyser les perspectives à l'égard du risque de marché et les incidences connexes (p. ex., les sensibilités aux taux d'intérêt) sera plus représentative à partir des sensibilités présentées pour le premier trimestre de 2023 et les périodes ultérieures à la rubrique I, « Gestion du risque », du rapport de gestion de chacun des trimestres respectifs. Certains résultats retraités de 2022 et résultats intermédiaires de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la MSC ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont la direction considère ses activités. Étant donné que ces résultats ne sont pas audités ou n'ont pas encore été audités, ils pourraient encore changer.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

La Compagnie prépare ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Certaines des mesures indiquées ne sont pas conformes aux normes IFRS (« mesures financières non conformes aux normes IFRS »). La Compagnie estime que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre le rendement de la Compagnie et à comparer ses résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de la diapositive 20 et à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion du T3 2023.

Composantes du bénéfice

Les composantes du bénéfice servent à déterminer les principales sources de gains et pertes pour chaque période de présentation. Elles ne constituent pas une mesure financière conforme aux normes IFRS. D'autres renseignements sur nos composantes du bénéfice se trouvent à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du rapport de gestion du T3 2023.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux normes IFRS se trouvent à la fin de cette présentation.

Monnaie

À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Arrondissement

Les montants indiqués dans cette présentation sont arrondis.



Kevin Strain

Président et chef de la direction

Faits saillants financiers du T3 2023

Réaliser notre raison d'être d'aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Concrétiser notre ambition qui consiste à être parmi les meilleures compagnies de gestion d'actifs et d'assurance du monde.

Rentabilité

Bénéfice net sous-jacent¹

930 M\$ (2) %

Bénéfice net déclaré

871 M\$ (Δ n. s.)

BPA sous-jacent¹

1,59 \$ (2) %

BPA déclaré

1,48 \$ (Δ n. s.)

MSC liée aux affaires nouvelles²

370 M\$ +109 %

Solidité financière

RCP sous-jacent¹

17,7 %

RCP déclaré¹

16,6 %

Ratio du TSAV de la FSL inc.³

147 %

Ratio de levier financier¹

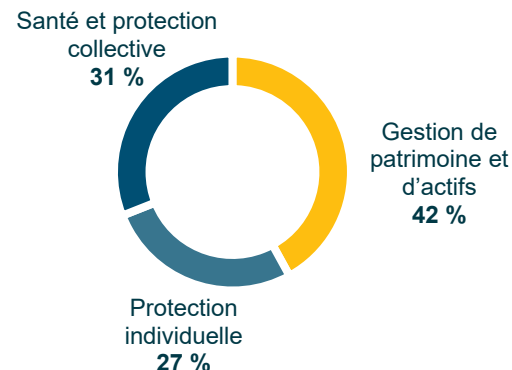
21,8 %

Total de la MSC

11,5 G\$ +11 %

Composition diversifiée des activités⁴

Cumul annuel au 30 septembre 2023



➤ *Annnonce d'une hausse de 3 cents du dividende trimestriel par action ordinaire*

n. s. : non significatif

Les résultats sont comparés avec ceux du T3 2022 après retraitement.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

Notes 2 à 4 : voir la diapositive 22.

Stratégie Incidence sur le Client

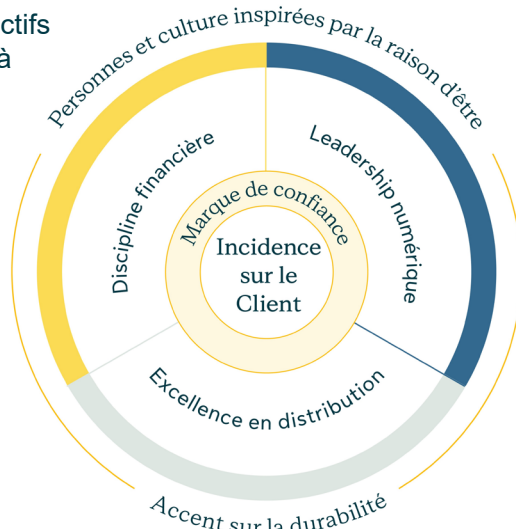
Notre raison d'être : aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain

Nos valeurs : chaleureuse, authentique, audacieuse, inspirante, marquante

Quatre piliers stratégiques

- GA** Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC
- CAN** Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance
- É.-U.** Leader en santé et en garanties collectives
- ASIE** Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Incidence sur le Client



Impératifs stratégiques

- 01** Établir des **relations approfondies avec les Clients** et générer des résultats grâce à des **solutions distinctives, au numérique et aux données**
- 02** Penser et agir davantage comme une **entreprise numérique**
- 03** Mettre en place notre **stratégie Talents et culture** (prise de décisions efficaces, modèles axés sur les talents) et **faire preuve d'AUDACE**
- 04** **Tirer parti des fusions et acquisitions** (Asie, Gestion SLC et É.-U.); envisager des placements opportunistes pour accroître davantage nos capacités et notre envergure

Notre ambition : être parmi les meilleures compagnies de gestion d'actifs et d'assurance du monde

Progrès de notre stratégie Incidence sur le Client



Améliorer l'accès aux soins et aider les Clients à atteindre un mode de vie sain

- La Sun Life a été sélectionnée pour prendre part aux dernières étapes des négociations contractuelles avec le Gouvernement du Canada afin d'agir comme administrateur du *Régime canadien de soins dentaires*, qui procurera un accès à des soins dentaires aux personnes qui en ont besoin¹.
- Établissement d'un partenariat avec *OptiMed*, société de soins de santé nationale des États-Unis, pour rendre les médicaments de spécialité plus accessibles et abordables pour les participants des régimes d'assurance en excédent de pertes.

Faciliter l'accès des Clients aux soins et aux prestations via des canaux numériques

- Acquisition de *Dialogue*², chef de file du marché en services virtuels de santé et de mieux-être au Canada. Dialogue fournit un accès à des soins personnalisés de qualité à 50 000 organisations représentant près de 2,8 millions de Clients au Canada et ailleurs dans le monde.
- Lancement de l'appli *Sun Life Health 360* aux États-Unis. Cette porte d'entrée numérique permet aux participants des régimes d'assurance en excédent de pertes d'obtenir du soutien et des ressources en matière de santé et de mieux-être, et elle leur offre un accès direct à l'outil Health Navigator, propulsé par Pinnacle Care.
- Augmentation de notre investissement stratégique dans *Bowtie*³, premier assureur virtuel de Hong Kong et chef de file du marché avec une part d'environ 30 %⁴ du canal de vente direct de la région.

Penser et agir comme une entreprise numérique

- Expérimentation dans le cadre de différents projets d'IA générative. Parmi les premiers à lancer un projet pilote pour l'utilisation d'Amazon Bedrock (AWS), avec des applications d'IA générative qui analysent les données du marché et évaluent les avantages pour la productivité des employés.

Accroître nos capacités de distribution grâce à des partenariats stratégiques et à des investissements

- Notre entente de bancassurance exclusive d'une durée de 15 ans avec la Dah Sing Bank à Hong Kong s'est amorcée avec de solides souscriptions.
- Partenariat stratégique avec la *Banque Scotia* pour la distribution de produits de placement alternatifs sur le marché canadien, afin de répondre à la demande croissante des investisseurs fortunés pour les actifs alternatifs.
- Annonce d'AAM quant à la distribution de *Crescent Private Credit Income Corp*, un fonds à capital fixe non coté en bourse (2^e collaboration entre AAM et une société affiliée à Gestion SLC).

¹ Cet énoncé est de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour en savoir plus, se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 21.

Notes 2 à 4 : voir la diapositive 22.



Manjit Singh

Vice-président général et
premier directeur financier

Résultats du T3 2023

Rentabilité (en millions de \$)	T3 2023	T3 2022	Variation
Gestion de patrimoine et d'actifs	457	419	+9 %
Santé et protection collective	285	281	+1 %
Protection individuelle	297	305	(3) %
Charges de l'Organisation internationale et autres	(109)	(56)	(95) %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	930	949	(2) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	871	111	n. s.

Croissance	T3 2023	T3 2022	Variation
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ¹ (en milliards de \$)	(9,1)	(8,1)	(1,0) G
Actif géré total ¹ (en milliards de \$)	1 340	1 269	+6 %
Souscriptions de produits collectifs ¹ (en millions de \$)	374	499	(25) %
Souscriptions de produits individuels ¹ (en millions de \$)	669	444	+51 %
MSC liée aux affaires nouvelles ² (en millions de \$)	370	177	+109 %

Solidité financière	T3 2023	T2 2023	Variation
Ratio du TSAV de la FSL inc. ³ (%)	147	148	(1) p. p.
Ratio du TSAV de la Sun Life du Canada ^{3,4} (%)	138	139	(1) p. p.
Ratio de levier financier ¹ (%)	21,8	23,3	(1,5) p. p.
Valeur comptable par action (\$)	35,91	34,86	+3 %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023. Notes 2 à 6 : voir la diapositive 22.

Points saillants des résultats

Bénéfice reflétant nos solides données fondamentales et nos activités diversifiées

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** : hausse des produits tirés des placements grâce à la croissance des volumes et à la hausse des rendements et du bénéfice tiré des honoraires de Gestion d'actifs.
- **Santé et protection collective** : croissance des produits dans l'ensemble des activités aux États-Unis et amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au Canada, en grande partie contrebalancées par les résultats enregistrés en santé et en protection aux États-Unis.
- **Protection individuelle** : vente de la Sun Life R.-U.⁵ et diminution du résultat net des activités de placement aux États-Unis, partiellement contrebalancées par la croissance des activités en Asie.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres** : augmentation des charges d'exploitation, y compris la rémunération incitative et les coûts de financement par emprunt.

Hausse de 6 % de l'actif géré total¹ en raison de l'appréciation du marché, partiellement compensée par les sorties nettes

Total des souscriptions d'assurance en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre

- Souscriptions de produits individuels en hausse de 51 % d'un exercice à l'autre à Hong Kong, et dans les secteurs de la clientèle fortunée et de l'assurance avec participation au Canada.
- Souscriptions de produits collectifs en baisse de 25 % d'un exercice à l'autre, en raison de gros contrats dans l'exercice précédent aux É.-U. pour les régimes Medicaid/Medicare Advantage.

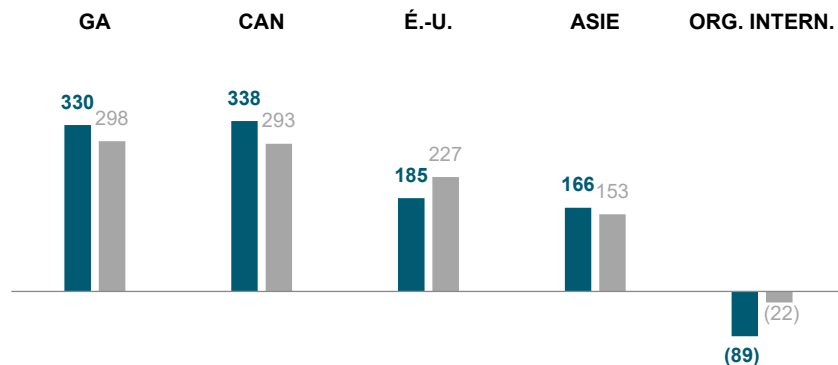
Situation solide sur le plan du capital

- Ratio du TSAV de 147 %, en baisse d'un point d'un trimestre à l'autre, car la forte génération de capital a été contrebalancée par le remboursement de la dette nette, les rachats d'actions et la conclusion de l'entente de bancassurance avec la Dah Sing Bank.
- Faible ratio de levier financier de 21,8 %.
- Liquidités de 1,4 G\$ dans la société de portefeuille^{1,6}.

Résultats du T3 2023

Bénéfice net sous-jacent¹ (en millions de \$)

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net sous-jacent de **16 M\$**²



■ T3 2023 ■ T3 2022

Croissance d'un exercice à l'autre³

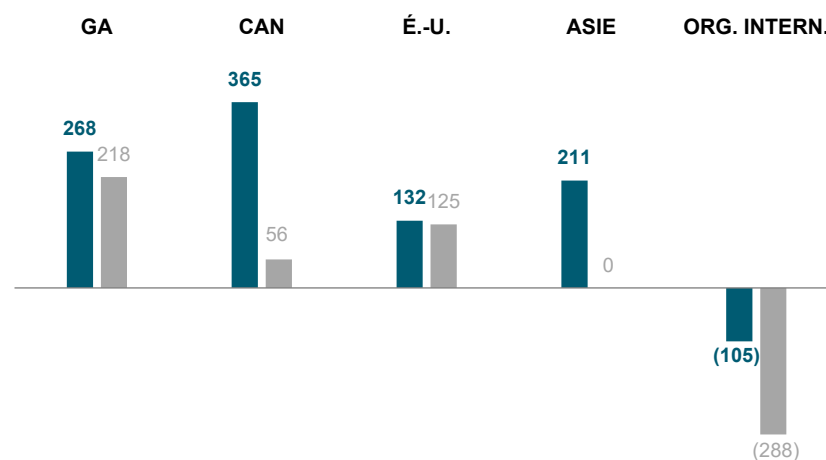
Région	GA	CAN	É.-U.	ASIE	ORG. INTERN.
Croissance	+11 %	+15 %	(19) %	+8 %	

Croissance d'un exercice à l'autre – taux de change constant^{2,3}

Région	GA	CAN	É.-U.	ASIE	ORG. INTERN.
Croissance	+8 %	+15 %	(21) %	+7 %	

Bénéfice net déclaré (en millions de \$)

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré de **17 M\$**²



¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

² Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change.

³ Se reporter à l'intitulé « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » à la diapositive 2.

MFS : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics

Résultats du secteur d'activité (\$ US)

Rentabilité	T3 2023	T3 2022	Variation
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	207	212	(2) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	212	240	(12) %
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1,2} (%)	41	41	-

Croissance	T3 2023	T3 2022	Variation
Flux nets totaux ¹ (en milliards de dollars)	(9,3)	(10,3)	+1,0 G
Flux nets – Clients institutionnels ¹ (en milliards de \$)	(5,6)	(4,7)	(0,9) G
Flux nets – particuliers ¹ (en milliards de \$)	(3,7)	(5,6)	+1,9 G
Actif géré total ¹ (en milliards de \$)	555,9	508,7	+9 %
Actif géré – Clients institutionnels ¹ (en milliards de \$)	180,3	165,0	+9 %
Actif géré – particuliers ¹ (en milliards de \$)	375,6	343,7	+9 %
Actif net moyen ¹ (en milliards de \$)	581,6	560,9	4 %

Points saillants du trimestre (\$ US)

- Baisse de 2 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre, reflétant l'augmentation de l'actif net moyen, des produits nets tirés des placements et des charges liées à la rémunération variable.
- Marge d'exploitation nette avant impôt de 41 % : stable par rapport à l'exercice précédent et en hausse de 4 points par rapport au trimestre précédent.
- Baisse de 12 % du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre en raison de l'impact des variations de la juste valeur des actions détenues par la direction.
- Actif géré final de 555,9 G\$ (en hausse de 9 % d'un exercice à l'autre) reflétant l'appréciation des marchés, en partie contrebalancée par les sorties nettes (en baisse de 6 % d'un trimestre à l'autre)
- Rendement à long terme des fonds offerts aux particuliers toujours solide : sur dix et cinq ans, respectivement, 96 % et 91 % de l'actif s'inscrivant dans ces fonds se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar.
- Progrès de l'initiative stratégique pour stimuler les affaires liées aux régimes CD – les souscriptions brutes de régimes CD ont augmenté de 14 % d'un exercice à l'autre.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

² La marge d'exploitation brute avant impôt était de 36 % au troisième trimestre de 2023 et de 36 % au troisième trimestre de 2022.

Gestion SLC : Plateforme de premier ordre en expansion pour les actifs alternatifs

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T3 2023	T3 2022	Variation
Bénéfice tiré des honoraires ¹ (en millions de \$)	68	58	+17 %
Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires ^{1, 2} (%)	24	24	-
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1, 2} (%)	20	22	(2) p. p.
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	53	25	+112 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	(16)	(92)	+83 %

Croissance	T3 2023	T3 2022	Variation
Actif géré total ^{1,3} (en milliards de \$)	219,5	208,2	+5 %
Flux nets totaux provenant de l'actif géré ¹ (en milliards de \$)	3,4	5,7	(2,4) G
Actif administré ¹ (en milliards de \$)	48,4	-	-
Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ¹ (en milliards de \$)	172,6	162,9	+6 %
Flux nets provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ¹ (en milliards de \$)	4,1	8,8	(4,8) G
Actif géré ne générant pas encore d'honoraires ¹ (en milliards de \$)	21,5	21,6	(0) %
Mobilisation de capitaux ¹ (en milliards de \$)	3,2	3,8	(0,6) G
Déploiement ¹ (en milliards de \$)	4,8	9,5	(4,7) G

Points saillants du trimestre

- Hausse de 17 % du bénéfice tiré des honoraires d'un exercice à l'autre, grâce à l'augmentation de l'actif géré attribuable à une mobilisation et à un déploiement de capitaux solides sur l'ensemble de la plateforme, et à l'acquisition d'AAM.
- Marge sur le bénéfice tiré des honoraires stable d'un exercice à l'autre, et marge d'exploitation nette avant impôt en baisse de 2 points d'un exercice à l'autre en raison de l'augmentation des frais d'intérêt sur les capitaux de lancement.
- Le bénéfice net sous-jacent a presque doublé par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation du bénéfice tiré des honoraires, d'un taux d'imposition effectif réduit et de la non-réurrence des dépenses ponctuelles de l'exercice précédent.
- Perte nette déclarée en baisse d'un exercice à l'autre en raison de l'augmentation moins importante des passifs liés aux acquisitions.
- L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires a augmenté de 6 % d'un exercice à l'autre grâce à un déploiement de capitaux continu et à l'appréciation des marchés.
- L'actif géré ne générant pas encore d'honoraires peut donner lieu à un produit tiré des honoraires annualisé de plus de 180 M\$, une fois investi⁴.
- Mobilisation de capitaux résiliente (3,2 G\$) alimentée par la croissance de la demande de créances publiques à Titres à revenu fixe SLC et de créances immobilières à BGO.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

⁴ Cet énoncé est de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour en savoir plus, se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 21.

Notes 2 et 3 : voir la diapositive 22.

Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T3 2023	T3 2022	Variation
Gestion de patrimoine et d'actifs (en millions de \$)	116	102	+14 %
Santé et protection collective (en millions de \$)	136	102	+33 %
Protection individuelle (en millions de \$)	86	89	(3) %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	338	293	+15 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	365	56	n. s.
RCP sous-jacent ¹ (%)	22,2	17,6	+4,6 p. p.
RCP déclaré ¹ (%)	23,9	3,3	+20,6 p. p.

Croissance	T3 2023	T3 2022	Variation
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ¹ (en millions de \$)	(114)	46	(160) M
Actif géré – gestion de patrimoine et d'actifs ^{1, 2} (en milliards de \$)	154,4	145,5	+6 %
Souscriptions – santé et protection collective ¹ (en millions de \$)	119	114	+4 %
Primes nettes – santé et protection collective ¹ (en milliards de \$)	1,6	1,6	+3 %
Produits tirés des honoraires – santé et protection collective ¹ (en millions de \$)	76	80	(5) %
Souscriptions – protection individuelle ¹ (en millions de \$)	148	119	+24 %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

² Actif géré – gestion de patrimoine et d'actifs : comprend l'actif du fonds général, l'actif des fonds distincts ainsi que l'actif géré par des tiers, à l'exception de l'actif s'inscrivant dans des fonds communs de placement de tiers.

Points saillants du trimestre

- Hausse de 15 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre reflétant les résultats solides en santé et protection collective et en gestion de patrimoine et d'actifs, en partie contrebalancés par la légère baisse du bénéfice du côté de la protection individuelle.
- Gestion de patrimoine et d'actifs** : hausse du bénéfice grâce à l'augmentation des produits tirés des placements attribuable à la hausse du volume et des rendements.
- Santé et protection collective** : bénéfice reflétant l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité (hausse des marges et diminution de la durée des règlements).
 - Souscriptions de garanties collectives en hausse de 4 % d'un exercice à l'autre en raison de l'augmentation des souscriptions en santé.
- Protection individuelle** : bénéfice en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.
 - Souscriptions de produits individuels en hausse en raison d'une forte demande pour les produits avec participation.
- Hausse du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre en raison de l'incidence des marchés liée aux fluctuations des taux d'intérêt et de l'impact des modifications des hypothèses et mesures de la direction, compensée en partie par les résultats liés aux placements immobiliers.
- Conclusion de l'acquisition de *Dialogue Technologies de la santé inc.*, plateforme de santé intégrée de premier plan au Canada.

États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Résultats du secteur d'activité (\$ US)

Rentabilité	T3 2023	T3 2022	Variation
Santé et protection collective (en millions de \$)	112	136	(18) %
Protection individuelle ¹ (en millions de \$)	28	37	(24) %
Bénéfice net sous-jacent ² (en millions de \$)	140	173	(19) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	105	96	+9 %
RCP sous-jacent ² (%)	12,2	15,0	(2,8) p. p.
RCP déclaré ² (%)	9,2	8,3	+0,9 p. p.
Croissance	T3 2023	T3 2022	Variation
Ventes d'assurance collective ² (en millions de \$)	81	101	(20) %
Souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes ² (en millions de \$)	69	65	+6 %
Souscriptions de garanties Frais dentaires ² (en millions de \$)	29	115	(75) %
Primes nettes ² – GC et garanties Frais dentaires (en milliards de \$)	1,9	1,8	+8 %
Produits tirés des honoraires – GC et garanties Frais dentaires (en millions de \$)	80	79	+1 %

Points saillants du trimestre (\$ US)

- Baisse de 19 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre en raison des résultats défavorables dans le secteur dentaire et de la diminution du résultat net des activités de placement.
- Santé et protection collective** : baisse de 18 % du bénéfice d'un exercice à l'autre en raison de moins bons résultats dans le secteur dentaire, la forte croissance des produits ayant été plus que contrebalancée par l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et par les investissements dans les services Advantage Dental+. Aux Garanties collectives, la forte croissance des produits a été en grande partie contrebalancée par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.
 - Résultats favorables aux chapitres des régimes d'assurance en excédent de pertes et de l'invalidité, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables du côté des garanties Frais dentaires et de la mortalité.
 - Hausse des produits tirés des primes nettes et des produits tirés des honoraires alimentée par la forte croissance des affaires.
 - Baisse des souscriptions de produits collectifs d'un exercice à l'autre en raison de gros contrats dans l'exercice précédent au titre du régime Medicaid.
- Protection individuelle** : résultats favorables au chapitre de la mortalité et inclusion des activités de rentes à constitution immédiate au Royaume-Uni plus que contrebalancés par la diminution du résultat net des activités de placement.
- Le bénéfice net déclaré a augmenté de 9 % d'un exercice à l'autre grâce à l'incidence favorable des marchés et à un élément de réassurance de l'exercice précédent, qui ont été en partie contrebalancés par l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction.

¹ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, les activités de rentes à constitution immédiate fermées au Royaume-Uni ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis à la suite de la vente de la Sun Life R.-U. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2023. De plus, avec prise d'effet au troisième trimestre de 2023, les activités de réassurance fermées ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis.

² Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T3 2023	T3 2022	Variation	Taux de change constant ¹
Gestion de patrimoine et d'actifs (en millions de \$)	11	19	(42) %	(40) %
Protection individuelle (en millions de \$)	175	136	+29 %	+25 %
Charges du bureau régional et autres (en millions de \$)	(20)	(2)	n. s.	n. s.
Bénéfice net sous-jacent ² (en millions de \$)	166	153	+8 %	+7 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	211	0	n. s.	n. s.
RCP sous-jacent ² (%)	12,2	12,1	+0,1 p. p.	s. o.
RCP déclaré ² (%)	15,5	-	+15,5 p. p.	s. o.

Croissance	T3 2023	T3 2022	Variation	Taux de change constant ¹
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ² (en millions de \$)	101	(468)	+569 M	+568 M
Actif géré – gestion de patrimoine et d'actifs ² (en milliards de \$)	36,1	34,1	+6 %	+8 %
Souscription de produits individuels ² (en millions de \$)	521	325	+60 %	+57 %
Produits totaux pondérés tirés des primes ² (en milliards de \$)	1,6	1,2	+31 %	+29 %
MSC liée aux affaires nouvelles ³ (en millions de \$)	238	79	+201 %	+193 %

Points saillants du trimestre (taux de change constant¹ [%])

- Hausse de 7 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre grâce à la forte croissance dans le secteur de la protection individuelle.
- Hausse de 193 % de la MSC liée aux affaires nouvelles d'un exercice à l'autre grâce à la croissance des ventes à Hong Kong et auprès de la clientèle fortunée.
- Protection individuelle** : hausse du bénéfice alimentée par la croissance des affaires attribuable à l'essor favorable des souscriptions au cours du dernier exercice.
 - Hausse de 57 % des souscriptions de produits individuels d'un exercice à l'autre grâce aux fortes activités de vente à Hong Kong et auprès de la clientèle fortunée. Résultats soutenus par le début du partenariat de bancassurance avec la Dah Sing Bank.
 - Hausse de 29 % des produits totaux pondérés tirés des primes d'un exercice à l'autre, reflétant la croissance à l'échelle des marchés et la conservation de la clientèle.
- Gestion de patrimoine et d'actifs** : bénéfice en baisse de 8 M\$ d'un exercice à l'autre en raison de la dégradation des conditions du marché.
- Le bénéfice net déclaré de 211 M\$ comprend l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction.

¹ Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

² Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

³ La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises).



Annexe

Composantes du bénéfice¹

Composantes du bénéfice sous-jacent en millions de dollars, avant impôt

	T3 2023	T2 2023	T3 2022
Dégagement de l'ajustement au titre du risque	114	103	98
Marge sur services contractuels comptabilisée pour services fournis	184	192	193
Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance (collective) à court terme	373	367	339
Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance	671	662	630
Incidence des nouvelles affaires d'assurance	(12)	(12)	(22)
Profits (pertes) liés aux résultats	81	144	77
Résultat net total des activités d'assurance – sous-jacent	740	794	685
Bénéfices liés aux placements attendus	218	221	171
Résultats enregistrés au chapitre du crédit	(8)	(4)	-
Bénéfice relatif au surplus	155	165	152
Coentreprises et autres	51	48	34
Résultat net total des activités de placement – sous-jacent	416	430	357
Autres produits tirés des honoraires ²	39	47	90
Autres charges ³	(486)	(483)	(365)
Gestion d'actifs –sous-jacent²	437	403	407
Bénéfice avant impôt – sous-jacent	1 146	1 191	1 174
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(182)	(235)	(193)
Dividendes, distributions, participation ne donnant pas le contrôle ⁴	(34)	(36)	(32)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) attribuable aux actionnaires ordinaires	930	920	949

Ajustements non sous-jacents – bénéfice net en millions de dollars, avant impôt

	T3 2023	T2 2023	T3 2022
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) attribuable aux actionnaires ordinaires	930	920	949
Incidence des marchés	23	(220)	(361)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	35	7	(131)
Participation de la direction dans des actions de la MFS	7	(1)	37
Acquisitions, intégrations et restructurations	(89)	(20)	(312)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(35)	(26)	(23)
Autres	-	-	(48)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	871	660	111

Incidence des marchés : Reflète l'impact positif des taux d'intérêt attribuable aux hausses de taux et aux variations non parallèles de la courbe de rendement, en partie contrebalancé par l'impact négatif des marchés d'actions et les résultats défavorables liés aux placements immobiliers.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction : Reflète l'incidence favorable des améliorations apportées à la modélisation et des changements de méthodologies, en partie contrebalancée par le renforcement des hypothèses de déchéance.

Acquisitions, intégrations et restructurations : Comprend l'augmentation des passifs liés aux acquisitions à Gestion SLC.

¹ Les composantes du bénéfice sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter au rapprochement du bénéfice net total inscrit dans l'état du résultat net et de l'analyse des composantes du bénéfice à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », 1. Point de vue des actionnaires ordinaires sur le bénéfice net déclaré. Pour plus de renseignements sur les composantes du bénéfice, voir aussi la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », 3. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS, sous le titre « Composantes du bénéfice » du rapport de gestion du T3 2023.
Notes 2 à 4 : voir la diapositive 22.

Gains/(pertes) actuariels – composante des bénéfices¹ – précisions²

en millions de dollars	Avant impôt			Après impôt		
	T3 2023	T2 2023	T3 2022	T3 2023	T2 2023	T3 2022
Incidence nette des marchés des actions ²	(24)	(13)	(44)	(21)	(13)	(36)
Incidence nette des taux d'intérêt ²	228	(152)	(360)	127	(99)	(338)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement ²	(97)	(133)	4	(83)	(108)	13
Incidence des marchés²	107	(298)	(400)	23	(220)	(361)
Mortalité	17	20	-	18	19	4
Morbidité	109	125	57	79	93	44
Comportements des titulaires de contrat	(3)	(2)	(1)	(3)	(2)	(1)
Charges	(40)	(8)	(12)	(34)	(7)	(8)
Résultats enregistrés au chapitre de l'assurance, à l'exclusion des éléments sous Autres	83	135	44	60	103	39
Résultats enregistrés au chapitre du crédit (placements)	(8)	(4)	-	(7)	(3)	(4)
Autres résultats ³	4	14	27	5	9	28
Profits/(pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance et de placement	186	(153)	(329)	81	(111)	(298)

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

² Les résultats retraités de 2022 en vertu des nouvelles normes pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre profil de risque de marché. Se reporter à l'intitulé « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » à la diapositive 2.

³ Les autres résultats comprennent les résultats des activités d'assurance et de placement.

Analyse de la variation de la marge sur services contractuels¹

en millions de dollars, avant impôt	T3 2023	T2 2023	T3 2022
Marge sur services contractuels (MSC) au début de la période	11 258	11 243	9 904
Incidence des nouvelles affaires d'assurance ²	370	270	177
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés ^{3,4}	152	131	91
Profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance ⁴	(28)	21	(27)
MSC comptabilisée à l'égard des services rendus	(212)	(220)	(206)
Variation interne de la MSC³	282	202	35
Incidence des marchés et autres ⁴	(158)	(80)	(122)
Incidence de la variation des hypothèses ⁴	(43)	284	252
Incidence du change	113	(129)	281
Cession	-	(262)	-
Variation totale de la MSC	194	15	446
MSC à la fin de la période	11 452	11 258	10 350

Points saillants de la marge sur services contractuels

- **Le total de la MSC** s'établissait à 11,5 milliards de dollars à la fin du T3 2023, ce qui représente une hausse de **11 % d'un exercice à l'autre**. Environ 8 % de cette hausse est attribuable à la croissance interne de la MSC reflétant la forte croissance des ventes, et environ 3 % de cette hausse est attribuable à une croissance externe découlant principalement de la modification des hypothèses, contrebalancée en partie par la vente de la Sun Life R.-U.
- **MSC liée aux affaires nouvelles** de 370 M\$, en hausse de **109 % d'un exercice à l'autre** grâce à la croissance des ventes à Hong Kong et auprès de la clientèle fortunée.
- **MSC comptabilisée à l'égard des services rendus** : représentait **environ 8 %** du total de la MSC dans les douze derniers mois.

¹ L'analyse de la variation de la marge sur services contractuels porte à la fois sur les contrats avec participation et sans participation.

² Incidence des nouvelles affaires d'assurance sur la MSC, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles ». La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Les variations prévues des rendements des actifs et des taux arrêtés reflètent principalement i) les rendements prévus des actifs soutenant les contrats évalués au moyen de la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV) et ii) la hausse des taux arrêtés moyens au fil du temps sur les affaires en vigueur et les affaires nouvelles ajoutées à des taux plus élevés. Les taux arrêtés s'entendent de la structure d'échéance liée aux taux d'actualisation arrêtés, établie au moment où le contrat d'assurance a été vendu ou au moment de la transition à IFRS 17. Les contrats évalués au moyen de la MHV comprennent l'assurance-vie avec participation, les fonds distincts et l'assurance-vie universelle à capital variable.

⁴ Certaines mesures de l'analyse de la variation de la MSC sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T3 2023.

Bénéfice relatif au surplus – renseignements complémentaires

Bénéfice relatif au surplus – renseignements complémentaires

en millions de dollars, avant impôt	T3 2023	T2 2023	T3 2022
Produits tirés des placements de base	169	150	153
Profits/(pertes) réalisés sur placements	3	20	(6)
Autres ¹	(17)	(5)	5
Bénéfice relatif au surplus	155	165	152
Intérêt sur la dette	(86)	(83)	(65)
Bénéfice relatif au surplus net du coût afférent à la dette	69	82	87

¹ Comprend des différences dans le moment à l'égard des dérivés, de la monnaie et d'autres éléments.

Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », de notre rapport de gestion pour la période close le 30 septembre 2023 (« rapport de gestion du T3 2023 ») et dans le dossier de renseignements financiers supplémentaires disponible à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2023, nous avons précisé la définition du bénéfice net sous-jacent comme suit et avons mis à jour les chiffres correspondants des périodes précédentes afin de refléter ces changements : i) l'incidence des marchés a été mise à jour afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9; ii) l'ajustement lié à la participation de la direction dans les actions de la MFS a été mis à jour afin de mieux refléter la participation de la Sun Life dans le résultat de la MFS; et iii) la suppression de l'amortissement des immobilisations incorporelles en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré : l'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché, les modifications des hypothèses et mesures de la direction, ainsi que d'autres ajustements (participation de la direction dans des actions de la MFS, acquisitions, intégrations et restructurations, amortissement des immobilisations incorporelles, et autres). Des renseignements supplémentaires sur ces ajustements sont fournis à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion du T3 2023.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Les autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que nous utilisons comprennent la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis, l'actif administré (à Gestion SLC), l'actif géré, l'actif géré ne générant pas encore d'honoraires, la mobilisation de capitaux, la trésorerie et les autres actifs liquides, les mesures fondées sur l'écart de change, l'analyse de la variation de la MSC (la variation interne de la MSC comprend l'incidence des affaires nouvelles d'assurance, des fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, l'incidence des marchés et autres, des profits/pertes liés aux résultats enregistrés au chapitre de l'assurance, l'incidence des modifications des hypothèses, les sensibilités au marché), le déploiement de capitaux, les composantes des bénéfices, le bénéfice relatif à l'excédent, les éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent, l'actif géré générant des honoraires, le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice d'exploitation, le ratio de levier financier, l'incidence du change, les sensibilités du marché relatives au TSAV, la marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires, la marge d'exploitation nette avant impôt, le rendement des capitaux propres, les ventes et les flux, l'actif géré de tiers, les produits totaux pondérés tirés des primes, le ratio de distribution sous-jacent et le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent.

Énoncés prospectifs

La Compagnie présente à l'occasion, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant aux bénéfices attendus de nos partenariats stratégiques; iii) les négociations contractuelles avec le Gouvernement du Canada pour l'administration du Régime canadien de soins dentaires; iv) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; v) les énoncés se rapportant à nos cibles et à nos engagements; vi) les énoncés présentés à la rubrique I, « Gestion du risque – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt » du rapport de gestion du T3 2023; vii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et viii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, parmi d'autres facteurs, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et I, « Gestion du risque » du rapport de gestion du T3 2023 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2022 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedarplus.ca et au www.sec.gov, respectivement.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les risques de marché – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; les risques d'assurance – les risques liés aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; aux comportements des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les risques de crédit – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les risques d'entreprise et risques stratégiques – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; les risques opérationnels – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; les risques de liquidité – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et les autres risques – les changements de normes comptables dans les territoires au sein desquels nous exerçons nos activités; les risques liés à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Diapositive 4

² Incidence des nouvelles affaires d'assurance sur la MSC, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles ». La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV ») de la FSL inc.; nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

⁴ La composition des activités est fondée sur le bénéfice net sous-jacent, excluant les charges de l'Organisation internationale et autres. La catégorie « Gestion de patrimoine et d'actifs » comprend MFS Investment Management, Gestion SLC, la Gestion de patrimoine de l'Individuelle, les Régimes collectifs de retraite et la Gestion de patrimoine et d'actifs de la FSL Asie. La catégorie « Santé et protection collective » comprend la Sun Life Santé au Canada, les Garanties collectives aux États-Unis (garanties collectives des employés, et solutions en santé et en gestion des risques) et les garanties Frais dentaires aux États-Unis. La catégorie « Protection individuelle » comprend l'Assurance individuelle au Canada, la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis et la Protection individuelle en Asie.

Diapositive 6

² Dialogue Technologies de la santé inc.

³ Bowtie Life Insurance Company Limited.

⁴ Selon les statistiques provisoires pour 2021 à 2023 relatives aux activités à long terme de l'Insurance Authority, Bowtie s'est classée au premier rang en fonction du nombre de nouveaux contrats individuels payés souscrits par l'intermédiaire du canal direct à Hong Kong.

Diapositive 8

² La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Ratios du TSAV de la Financière Sun Life inc. et de la Sun Life Canada, compagnie d'assurance-vie. Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.

⁴ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁵ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life R.-U. »)

⁶ Trésorerie et autres actifs liquides détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Diapositive 11

² Ce ratio est fondé sur les 12 derniers mois. Les normes IFRS 17 et IFRS 9 ont été adoptées le 1er janvier 2023, de sorte que la marge du troisième trimestre de 2022 reflète la norme IAS 39.

³ L'actif géré total y compris le fonds général était de 358 milliards de dollars.

Diapositive 16

² Les composantes du bénéfice présentent certains montants sur une base nette afin de refléter l'incidence économique selon l'évaluation faite par la direction. Ces montants seraient autrement présentés à des postes distincts de l'état du résultat net en vertu des normes IFRS, notamment : i) les résultats du secteur opérationnel Gestion d'actifs aux postes Produits tirés des honoraires, Résultat net des activités de placement et Autres charges; ii) le bénéfice des activités fondées sur des honoraires avec les charges connexes et iii) Autres éléments de compensation.

³ Autres charges : exclut les Autres ajustements non sous-jacents, y compris la Participation de la direction dans les actions de la MFS, les Acquisitions, intégrations et restructurations et l'Amortissement des immobilisations incorporelles. Certains Autres ajustements – autres peuvent aussi être exclus des Autres charges. De plus, cette mesure exclut les charges connexes liées à Autres produits tirés des honoraires et à Gestion d'actifs – sous-jacent pour aider à la compréhension de la rentabilité des produits tirés des honoraires et des secteurs de la gestion d'actifs.

⁴ Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres; et participations ne donnant pas le contrôle (Dividendes, distributions, participation ne donnant pas le contrôle).